



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/070

**OBJET : FONDS DE CONCOURS POUR LA SAUVEGARDE
ET LA RENOVATION DU PATRIMOINE EXCEPTIONNEL**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 37

Quorum : 23

Date de convocation : 20 mai 2019

Date d'affichage de la convocation au siège : 20 mai 2019

**Le 28 mai de l'année deux mille dix-neuf à
18h30**

à Saucats – Complexe culturel et sportif La Ruche

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	E		DUFRANC Michel (Maire)	A	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	E	M. BLANQUE	BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	E	Mme CHENNA
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	M. BOS
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	A	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	A	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		GERARD Laure	E	M. CHEVALIER
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	A	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	E	M. DE MONTESQUIEU			
AULANIER Benoist	A				

Le conseil communautaire nomme M. CHEVALIER, secrétaire de séance
 Les procès-verbaux des réunions du 2 avril 2019 et du 9 avril 2019 sont adoptés à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/070

OBJET : FONDS DE CONCOURS POUR LA SAUVEGARDE ET LA RENOVATION DU PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

Vu les statuts de la CCM et notamment son article 3-3-2 portant notamment sur la mise en valeur du petit patrimoine bâti,

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement du territoire du 14 février 2019,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

La Communauté de Communes a sur son territoire des éléments de patrimoine exceptionnels afférent notamment à Montesquieu, son histoire et ses armoiries.

Il est proposé que la CCM participe à la sauvegarde et à la rénovation du patrimoine reconnu par la DRAC.

Cette participation prendra la forme d'un fonds de concours destiné aux collectivités territoriales de la CDC Montesquieu qui souhaitent porter un projet de rénovation ou de sauvegarde du patrimoine exceptionnel reconnu comme tel par la DRAC.

De cette manière, les communes financent des projets de sauvegarde et rénovation du patrimoine local et conventionnent avec la CCM pour obtenir jusqu'à 30 % avec un plafond de subvention de 30 000 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve les modalités du fonds de concours pour la sauvegarde et la rénovation du patrimoine exceptionnel
- Prévoit les crédits nécessaires au budget afférent
- Autorise le Président à mener toutes les actions utiles à la réalisation de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 28 mai 2019

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement